

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 3 Décembre 1895

NOUVELLES LOCALES

Une dépêche de Paris nous apprenait, la semaine dernière, la mort dans cette ville de M^{me} la marquise de Pleumartin, née Victorine Rey, décédée le 23 novembre, en son hôtel de l'avenue Ruysdaël, n° 6, à l'âge de 63 ans.

Veuve en premières noces de M. Eugène Jouët, qui fut consul de Portugal à Monaco, elle était belle-mère de la princesse de la Tour d'Auvergne-Lauraguais et du comte de Pleumartin. Propriétaire de la villa de la Tour, à Monte Carlo, elle habitait chaque hiver, depuis 25 ans environ, la Principauté qu'elle affectionnait tout particulièrement, ainsi que le prouvent ses dispositions testamentaires que M^e Lavoignat, notaire, 5, rue Auber, à Paris, s'est empressé de faire connaître aux intéressés.

La marquise de Pleumartin a légué à l'Hôtel-Dieu, 25,000 francs ; à l'Orphelinat, 50,000 fr. ; à la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, 10,000 fr. et à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, à Monaco, 10,000 fr.

Selon ses dernières volontés, sa dépouille mortelle a été ramenée à Monaco et déposée dans le caveau où repose déjà son premier mari. La maison de Borniol, chargée de ces diverses cérémonies, s'en est acquittée avec le zèle, le tact et la distinction qui font sa grande réputation. Le corps, arrivé samedi matin, a été déposé dans la chapelle du cimetière, transformée en chapelle ardente, d'où il a été transporté, hier à dix heures, à la Cathédrale, sur un superbe char, traîné par quatre chevaux caparaçonnés. Le cercueil disparaissait sous les couronnes de fleurs naturelles ; aux angles du char étaient placés les écussons de la famille Ysore d'Hervault, marquis de Pleumartin : d'argent à deux bandes d'azur, accosté de deux géants à la masse baissée pour supports, surmonté de la couronne ducal, avec la devise : *Chi mi tocca si strugge, m'illustra*.

La Cathédrale était entièrement tendue de draperies noires et blanches. Un modeste catafalque s'élevait au milieu du transept, entouré de torchères et d'un brillant luminaire. La défunte avait exprimé le désir que son service religieux fut semblable à celui des obsèques de M. Eugène Jouët.

M^{re} Ramin officiait, entouré de son clergé. S. A. S. le Prince s'était fait représenter par son officier d'ordonnance, M. Alban Gastaldi, chef d'escadron d'état-major, qui occupait un fauteuil à droite dans le chœur. Derrière le catafalque, on remarquait S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général ; M. le colonel de Sainte-Croix ; M. le Comte Gastaldi, Maire ; M. Jolivot, Conseiller d'Etat ; MM. de Loth et Otto, adjoints, et les membres de la Commission Communale, des Commissions administratives de l'Hôtel-Dieu et de l'Orphelinat ; M. le capitaine Plati et le lieutenant Girtler, des gardes d'honneur ; M. Albert Lambert, président, et les membres de la Conférence de Saint-

Vincent-de-Paul, etc., etc. Puis venaient des délégations de l'Orphelinat, les Congrégations de Pénitents et Pénitentes.

Après l'office, durant lequel la maîtrise a interprété avec les orgues, et d'une façon remarquable, plusieurs morceaux funèbres, M^{re} Ramin a donné l'absoute.

Le cortège s'est ensuite formé pour se rendre au cimetière. Les cordons du poêle étaient tenus par :

- M. le Maire, président de la Commission administrative de l'Hôtel-Dieu ;
- M. le Vicaire Général Guyotte, directeur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi ;
- M. L. Treppoz, Secrétaire de la Commission administrative de l'Orphelinat ;
- M. Albert Lambert, président de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

Les dernières prières dites, le corps de la marquise de Pleumartin a été descendu dans son caveau, où ont été placées les magnifiques couronnes qui avaient accompagné le cercueil.

A une heure, tout était terminé. La cérémonie s'est accomplie avec le plus grand ordre, et il y a lieu d'en féliciter le représentant de la maison de Borniol, M. Eugène Espagnac, et M. Dongois, entrepreneur des pompes funèbres à Monaco, qui, ainsi que son personnel, l'a secondé très intelligemment.

La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul fera célébrer demain mercredi, à 8 heures du matin, à la Cathédrale, à la mémoire de M^{me} la marquise de Pleumartin, un service funèbre auquel tous ses membres assisteront, ainsi que les pauvres secourus par elle.

Nous apprenons également la mort de M. Tardieu, propriétaire de la villa qui porte son nom, rue des Princes à la Condamine, et de l'hôtel de la Terrasse à Monte Carlo.

Dans ses audiences correctionnelles des 26 et 28 novembre 1895, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

- Jean L..., terrassier, sans domicile, 6 jours de prison, mendicité ;
- Constantin M..., 6 jours de prison et 16 francs d'amende, infraction à un arrêté d'expulsion ;
- Antoine R..., manoeuvre, sans domicile, 4 jours de prison, mendicité ;
- Ange B..., journalier à Monaco, 48 heures d'emprisonnement, ivrognerie ;
- Michel-Charles M..., journalier à Monaco, 24 heures d'emprisonnement, ivrognerie ;
- César S..., journalier au Carnier (Turbie), 6 jours de prison, mendicité.

M. Guigue, chef de gare à Monte Carlo, est élevé à la première classe de son grade et nommé à la gare de Barbentane, en remplacement de M. Magnique, qui permute avec lui et vient comme chef de gare à Monte Carlo.

Par décision de M. le Ministre des Travaux publics de France, M. Eugène Gindre a été

nommé élève des cours spéciaux de 1^{re} année à l'école nationale supérieure des mines.

(Journal Officiel du 26 novembre 1895).

Réseau téléphonique. — L'établissement des Thermes Valentia, boulevard de la Condamine, vient d'être relié au réseau téléphonique monégasque.

On nous communique le programme des fêtes qui seront données cet hiver par la Société des Régates de Monaco.

En voici les dates :

- Dimanche 2 février 1896, première bataille de fleurs sur le boulevard de la Condamine.
- Mardi 3 mars, deuxième bataille de fleurs à Monte Carlo.
- Mardi 17 mars, troisième bataille de fleurs à Monte Carlo
- Dimanche 22, lundi 23 et mardi 24 mars, grandes régates internationales.
- Dimanche 12 avril, quatrième bataille de fleurs sur le boulevard de la Condamine.
- Dimanche 3 mai, fête de bienfaisance.

ROWING — Le premier congrès ou assemblée générale de la Fédération des Sociétés nautiques de la Méditerranée, fondée à Nice le 30 décembre 1894, a eu lieu le 1^{er} décembre, à 3 heures, au siège de la Société des Régates de Monaco.

Conformément à l'article 11 des statuts de la Fédération, ce congrès se compose, en dehors des membres du bureau, de deux délégués par Société affiliée

Les Sociétés affiliées sont :

Le Club Nautique de Nice, le Club de la Voile de Nice, la Société des Régates de Monaco, la Société Nautique de Cannes.

Dans la séance de dimanche, il a été décidé que le prochain congrès annuel aurait lieu à Cannes, le premier dimanche du mois de décembre 1896, et, en outre, que le championnat annuel du rowing serait couru à Cannes durant le mois de septembre de l'année prochaine.

Il a été procédé à la formation du bureau pour l'année 1895. Ont été nommés :

- Président : M. le Ch^{er} Marquet, de Monaco ;
- Vice-Présidents : MM. Paul Escarras, de Cannes, et Houf, de Nice ;
- Secrétaires-Trésoriers : MM. Kouk, de Nice, et Louis Neri, de Monaco.

Jeudi 5 décembre 1895, à 2 h. de l'après-midi
3^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. LÉON JEHN

- Noce villageoise, symphonie en cinq parties. C. Goldmark.
- A. Marche nuptiale (variations) — B. Chant de la fiancée (intermezzo) — c. Sérénade (scherzo) — d. Au jardin (andante) — e. Danse (finale).
- ENTR'ACTE DE DIX MINUTES
- Ouverture du Carnaval Romain. H. Berlioz.
- Peer Gynt, suite d'orchestre Ed. Grieg.
- A. Le matin — B. La mort d'Ase — c. Danse d'Anitra — d. Dans le hall du roi des montagnes.
- Ouverture des Maîtres Chanteurs de Nuremberg. R. Wagner.

L'entrée de la Salle des Concerts est absolument interdite pendant l'exécution des morceaux.

Les concerts classiques ont lieu à deux heures précises, aux dates ci-dessous indiquées, du 21 novembre 1895 au 30 avril 1896, inclusivement.

Il sera donné vingt et un concerts divisés en quatre séries.

Première série, 5, 12 et 19 décembre 1895 ;
Deuxième série, 5 concerts : jeudi 26 décembre 1895 ; 9, 16, 23 et 30 janvier 1896 ;

Troisième série, 5 concerts : jeudis 6, 13, 20, 27 février et 5 mars ;

Quatrième série, 6 concerts : jeudis 19 et 26 mars ; 9, 16, 23 et 30 avril.

Prix des places : 1^{re} série, le billet, 3 fr. ; abonnement pour les cinq concerts, 12 fr. ;

2^e série, le billet, 5 fr. ; abonnement pour les cinq concerts, 20 fr. ;

3^e série, le billet, 8 fr. ; abonnement pour les cinq concerts, 32 fr. ;

3^e série, le billet, 5 fr. ; abonnement pour les six concerts 25 francs.

Abonnement de saison (21 concerts), 75 francs.
Toutes les places sont numérotées.

Les billets et les cartes d'abonnement seront délivrés au bureau de location ; ce bureau sera ouvert la veille et jusqu'à l'heure du concert du lendemain.

Les cartes d'abonnements seront rigoureusement personnelles.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Programme des Concours tri-hebdomadaires

PREMIÈRE SÉRIE

Lundi 16 décembre 1895 : *Prix d'Ouverture*, 500 fr.

Mercredi 18 décembre : *Prix des Pensées* (handicap libre), 500 francs.

Vendredi 20 décembre : *Prix des Lilas* (handicap), 500 francs.

Lundi 23 décembre : *Prix des Volubilis*, 500 francs.

Jeudi 26 décembre : *Prix des Jasmins* (handicap libre), 500 francs.

Samedi 28 décembre : *Prix des Camélias* (handicap), 500 francs.

Lundi 30 décembre : *Prix des Iris*, 500 francs.

Jeudi 2 janvier 1896 : *Prix des Tulipes* (handicap libre), 500 francs.

Samedi 4 janvier : *Prix des Bégonias* (handicap), 500 francs.

Lundi 6 janvier : *Prix des Bluets*, 500 francs.

Mercredi 8 janvier : *Prix des Anémones* (handicap libre), 500 francs.

Vendredi 10 janvier : *Prix des Amaryllis* (handicap), 500 francs.

Lundi 13 janvier : *Prix des Géraniums*, 500 francs.

Mercredi 15 janvier : *Prix des Narcisses* (handicap libre), 500 francs.

Vendredi 17 janvier : *Prix des Tubéreuses* (handicap), 500 francs.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Voici le programme sommaire des courses de Nice :

Premier jour, lundi 13 janvier. — *Prix Masséna* (course de haies), 3,000 fr. — Engagements le 10 décembre, chez M. Guillemot, à Paris.

Prix de Monte Carlo (course de haies, handicap), 20,000 fr. — Engagements le 10 décembre, chez M. Guillemot, à Paris.

Prix de Carabacel (steeple-chase, à réclamer), 3,000 fr. — Engagements le 10 décembre, chez M. Guillemot, à Paris.

Deuxième jour, jeudi 16 janvier. — *Prix du Conseil Municipal* (course de haies, à réclamer) 3,000 fr. — Engagements le 10 décembre, chez M. Guillemot, à Paris.

Grand Prix de Monaco (steeple-chase, handicap), 25,000 fr. — Engagements le 10 décembre, chez M. Guillemot, à Paris.

Prix des Alpes-Maritimes (course de haies, handicap), 4,000 fr. — Engagements le 10 décembre, chez M. Guillemot, à Paris.

Troisième jour, dimanche 19 janvier. — *Prix du Conseil Général* (course de haies, handicap, à réclamer), 3,000 fr. — Engagements le 10 décembre, chez M. Guillemot, à Paris.

Prix de S. A. S. le Prince de Monaco (steeple-chase), 10,000 fr. et un objet d'art. — Engagements le 10 décembre, chez M. Guillemot, à Paris.

Prix Béthune (course de haies), 10,000 fr. — Engagements le 10 décembre, chez M. Guillemot, à Paris.

Quatrième jour, mardi 21 janvier. — *Prix du Chemin de Fer* (steeple-chase, à réclamer), 3,000 fr. — Engagements le 31 décembre, chez M. Guillemot, à Paris.

Grand Prix de la Ville de Nice (steeple-chase, handicap libre), 20,000 fr. — Engagements le lundi 20 janvier, chez M. Blondin, à Nice.

Prix de Menton (course de haies), 4,000 fr. — Engagements le 14 janvier, chez M. Blondin, à Nice.

Cinquième jour, jeudi 23 janvier. — *Prix de Cannes* (steeple-chase, à réclamer), 3,000 fr. — Engagements le 21 janvier, chez M. Blondin, à Nice.

Prix de la Société (course de haies, handicap libre), 10,000 fr. — Engagements le 14 janvier, chez M. Blondin, à Nice.

Prix du Var (steeple-chase), 4,000 fr. — Engagements le 14 janvier, chez M. Blondin, à Nice.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. Blondin, villa Mimosa, à Menton.

— M. Gabriel Letainturier-Fradin, chef de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes, vient d'être nommé sous-préfet à Sisteron

— M. Oswald Lubonis, avocat, est nommé conseiller de préfecture à Nice. M. Roche, nommé dans la Haute-Garonne, est maintenu à Nice, sur sa demande, et M. Maillet va de Nice à Marseille.

— M. le baron Arthur de Rothschild est arrivé dimanche à Nice.

— De tous les accidents funestes qui peuvent survenir à un navire échoué sur une côte sablonneuse, le plus redouté des marins est bien certainement le mauvais temps. Or, dans le cas suivant, celui du steam-yacht *Normania*, le beau temps lui a été fatal, la tempête l'a sauvé. Voici l'histoire ; elle est vraiment extraordinaire :

Normania est un fort joli yacht à vapeur de 544 tonneaux, appartenant à M. W.-M. Johnstone, loué récemment par M. G.-A.-C. Schenley, pour une croisière d'hiver en Méditerranée. Après avoir terminé son armement à Gosport, *Normania* avait allumé ses feux et s'était mis en route pour gagner la haute mer en passant par les Needles. Le jour du départ, il y avait un peu de brume sur le Solent ; le yacht avait dépassé Cowes et continuait à descendre la rivière lorsque tout à coup il se trouva lamentablement échoué sur le sable dans Thorness Bay, non loin de l'embouchure de Newtown River.

« L'émotion fut grande à bord ; après avoir vainement essayé de se déhaler, on se mit à alléger le navire ; peine perdue. *Normania* ne bougea pas. La mer étant restée calme et la brise modérée, les essais de renflouage avaient été opérés sans trop de difficultés ; mais le temps s'était gâté et le vent du S.-S.-O., avait peu à peu tourné en tempête. La situation devenait critique, lorsque soudain le yacht, qui avait résisté à tous les efforts, se mit tout seul à flotter. Immédiatement pris en remorque, il fut conduit à Southampton et placé dans un dock. Visité avec le plus grand soin, on reconnut qu'il n'avait subi aucun dommage. Remis à flot, il est allé faire son charbon, puis il a repris la mer, se rendant à Marseille. M. Schenley et sa famille s'y rendront directement par voie de terre dès que *Normania* sera signalé. »

Ce yacht visitera successivement Cannes, Nice, Monaco, Menton, San Remo, etc.

L'agent des yachts étrangers à Marseille a reçu avis que la *Britannia* et l'*Ailsa* se préparaient à venir en Méditerranée, où se trouvent déjà plusieurs steam-yachts anglais qui ont franchi le détroit de Gibraltar, la semaine dernière, pour des destinations diverses.

Cap Martin. — S. M. l'Impératrice d'Autriche, est arrivée mardi au Cap Martin.

Voici les détails que nous donne à ce sujet le *Petit Niçois* :

« S. M. l'Impératrice Elisabeth d'Autriche, accompagnée du général Berzeviczi, premier écuyer de l'Empereur ; de la comtesse Starey ; des chevaliers Claudi et Feifalik ; de M^{me} Feifalik, dame d'honneur, et de dix domestiques, est arrivée à Menton par le train de luxe de 6 heures 20.

« Sa Majesté, qui voyage incognito, sous le nom de comtesse d'Hœnens, a été reçue à la gare — ornée pour la circonstance de plantes rares — par MM. Racine, vice-

consul d'Autriche, et Paoli, commissaire spécial à Paris, délégué par le Gouvernement.

« La Souveraine s'est entretenue longuement avec M. Paoli et lui a serré la main.

« Le service d'ordre était assuré par MM. Dumas, commissaire spécial, et M. Rassat, commissaire de police.

« Remarqué sur le quai de la gare : MM. François Palmaro, vice-consul d'Angleterre ; du Moiron, procureur de la République à Nice, et diverses notabilités de la colonie étrangère.

« Huit landaus attendaient Sa Majesté et sa suite à la sortie de la gare. Le cortège impérial s'est immédiatement dirigé vers le Cap Martin.

« Les appartements réservés à l'Impératrice sont situés au rez-de-chaussée de l'hôtel du Cap Martin. Ils comprennent, indépendamment des chambres à coucher et des cabinets de toilette, un grand salon exposé au midi. Ces appartements sont d'ailleurs ceux que Sa Majesté a occupés l'année dernière. »

— S. M. l'impératrice Eugénie est attendue prochainement dans sa villa du cap Martin.

San Remo. — La courte tempête du 24 novembre a causé, disions-nous, d'importants dégâts dans les contrées environnantes. Nous ne nous trompions malheureusement pas. *L'Indicateur de San Remo*, de jeudi dernier, dit à ce sujet :

« Un ouragan d'une extrême violence a sévi dans la journée de dimanche sur tout le littoral, laissant en ville et à la campagne les traces dévastatrices de son passage. Plusieurs oliviers et divers arbres de nos promenades ont été déracinés, mutilés ou ébranchés ; des tuyaux de cheminée ont été emportés et des tuiles enlevées. Le château Marsaglia et ses dépendances ont beaucoup souffert : une des grandes glaces de la baie de la tour carrée a été défoncée ainsi qu'une quantité de vitres ; le jardin d'hiver, en voie de construction, a été fortement endommagé : des centaines de carreaux ont volé en éclats et la haute et solide charpente en fer a été tordue sur plusieurs points ; le jardin a été dévasté sur toute son étendue. Mais la villa qui a eu le plus à souffrir est celle de M. Nobel : une vingtaine de châssis du potager, quoique solidement retenus par leurs crochets, ont volé dans toutes les directions, semant des morceaux de verre un peu partout ; des cloches en verre ont été brisées ; la claire-voie qui sépare les deux jardins a été abattue ; une partie de la toiture des écuries a été emportée ; trois magnifiques bananiers ont été décapités ; un grand mimosa a été déraciné ; les bancs ont été renversés et la balustrade en bois et marbre qui se trouvait à gauche de l'entrée de la villa a été démolie en entier. Ce qu'il y a de plus désolant encore à voir ce sont les innombrables corbeilles et les bordures qui ornent les pelouses, dont toutes les fleurs ont été hachées, arrachées ou brûlées par la grêle et la violence du vent ; toutes sont à refaire. »

CAUSERIE

Le compte rendu du dénombrement de la ville de Paris qui vient de paraître, est un gros volume de chiffres dont les principales conclusions font l'objet d'une introduction par M. le docteur Jacques Bertillon.

L'auteur étudie notamment l'origine des habitants de Paris. On sait communément que la plupart des habitants de Paris ne sont pas Parisiens ; exactement, il n'y a que 36 p. 100 des habitants de Paris qui y soient nés ; cette proportion a toujours été à peu près la même, au moins depuis trente ans, et il résulte même d'une évaluation faite pour l'année 1833 que déjà à cette époque à peine un peu plus d'un tiers des habitants du département de la Seine y étaient nés. Ce n'est pas seulement à Paris que la population indigène forme l'exception ; il en est de même dans les grandes capitales étrangères. A Pétersbourg, la proportion de population indigène est de 32 p. 100 ; elle est de 41 à Berlin ; 45 à Vienne. A Londres, dont on aurait pu croire la population plus mobile, 65 p. 100 des habitants sont nés dans la ville ; telle est la proportion des cockneys.

A Paris, la proportion des immigrés varie beaucoup d'un arrondissement à un autre ; ils sont nombreux dans les quartiers riches (Elysée, Opéra, Louvre, Bourse, Luxembourg). Au contraire, la population est moitié

indigène à Ménilmontant, Popincourt, et enfin dans le Marais.

De quelles parties de la France viennent les immigrés de Paris ? D'un peu partout, mais surtout des régions les plus voisines de la grande ville. C'est donc de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, etc., que viennent beaucoup d'entre eux ; l'attraction qu'exerce Paris s'atténue presque géométriquement avec la distance, surtout lorsqu'un centre local important (Rouen, le Havre dans la Seine-Inférieure, Lille dans le Nord, etc.) exerce une attraction qui contrebalance jusqu'à un certain point celle de Paris. La Bretagne envoie peu de monde à Paris, le Midi moins encore. L'Auvergne et la Savoie envoient un grand nombre d'immigrants ; ce n'est pas d'aujourd'hui.

Aucune grande ville d'Europe ne contient autant d'étrangers que Paris ; à Londres il y a 95,000 étrangers (soit 22 pour 1,000 habitants) ; à Saint-Pétersbourg, il y en a 23,000 (soit 24 pour 1,000 habitants) ; à Vienne, 35,000 (soit 22 pour 1,000 habitants) ; à Berlin enfin, 18,000 (soit 11 pour 1,000 habitants). Ces chiffres sont bien faibles à côté de ceux de Paris : 181,000 étrangers (soit 75 pour 1,000 habitants), auxquels il faut, à certains égards, joindre 47,000 naturalisés (le nombre des naturalisés est insignifiant dans les grandes capitales énumérées ci-dessus). Il y a à Paris 26,863 Allemands, et il y a à Berlin 397 Français seulement.

Les nationalités les plus représentées à Paris sont, outre les Allemands, les Belges (45,000), les Suisses (26,000) et les Italiens (21,000). On peut encore citer les Luxembourgeois (13,000), les Anglais (13,000) et les Russes (9,000).

Parmi ces innombrables étrangers, 8,000 seulement sont rentiers ou propriétaires ; 20,000 autres sont patrons, chefs d'exploitation à un titre quelconque ; 16,000 sont employés ; 57,500 sont ouvriers ; 17,000 sont domestiques, et enfin 62,000 sont les femmes ou les enfants des précédents et n'exercent aucune profession.

En général, la concurrence étrangère est moindre dans les professions exercées par des femmes que dans les professions exercées par des hommes (excepté la profession de domestique et celle d'institutrice) ; les couturières, modistes, brunisseuses, etc., sont presque toutes françaises.

Au contraire, la concurrence par les étrangers est active dans les professions libérales : médecins, dentistes, artistes peintres ou musiciens, banquiers, commissionnaires en marchandises (Allemands et Suisses).

Parmi les professions qui comptent le plus d'étrangers, il faut encore citer : les peintres en bâtiments (Suisse et Italiens), les fumistes (Italiens et Suisses), les terrassiers (Belges et Italiens), les ébénistes (Belges), les tailleurs (Allemands et Belges), les cordonniers (Belges), les cochers (Belges et Italiens) et les garçons d'hôtels garnis (Suisses et Allemands).

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

L'Institut a perdu, cette semaine, deux de ses membres qui, à des titres différents, ont tenu une grande place dans notre siècle : Barthélemy Saint-Hilaire et Alexandre Dumas fils. Barthélemy Saint-Hilaire était né à Paris en 1805. Dans le monde savant il était connu pour sa traduction complète d'Aristote qui lui valut l'honneur d'être nommé professeur au collège de France en 1838. Il eut la bonne fortune d'être successivement secrétaire de M. Cousin, qui lui légua sa bibliothèque, et de M. Thiers dont il était l'ami le plus intime. Sous la présidence de M. Thiers, il fut ministre des affaires étrangères. La politique ne le passionnait pas, bien qu'il eut des opinions très libérales ; il préférerait s'adonner entièrement à ses études philosophiques et le jour même de sa mort il s'était levé à cinq heures du matin, suivant son habitude constante, pour travailler à sa traduction d'Aristote qu'il corrigeait sans cesse avec passion. Les obsèques de Barthélemy Saint-Hilaire, conformément à ses dernières volontés, ont été des plus simples. Il n'y a eu ni discours, ni honneurs militaires. Barthélemy Saint-Hilaire avait d'ailleurs vécu en sage pendant sa longue vie ; l'été il habitait à Meaux dans une propriété située sur la colline dominant l'Ourcq ; l'hiver il résidait à Paris, boulevard Flandrin, dans un petit hôtel où il a expiré doucement après quelques heures d'affaiblissement. Le tout Paris politique et littéraire assistait à ses obsèques à l'église Saint-Honoré d'Eylau.

×

Alexandre Dumas fils est mort, comme son père, d'une maladie cérébrale. Ces deux hommes si puissants et d'un génie si vigoureux se sont éteints à un âge avancé, épuisés par le travail intellectuel. La presse du monde entier a rempli ses colonnes d'appréciations enthousiastes sur les œuvres d'Alexandre Dumas fils. Ses lettres inédites ont été publiées ; tous ses mots ont été recherchés et répétés ; des volumes de documents et de jugements ont été imprimés depuis quelques jours sur l'écrivain et l'auteur dramatique. Ce qui m'a rappelé un mot d'Alexandre Dumas père qui est de circonstance. En 1868, lorsqu'il habitait boulevard Malesherbes, un de ses amis lui dit un jour : « Quel bel enterrement vous aurez, cher maître ! » Alexandre Dumas père haussa les épaules et dit : « Qu'en savez-vous ? on ignore toujours où et quand l'on mourra ! ». Deux ans après, en octobre, Alexandre Dumas père s'éteignait au Puy, près de Dieppe, en disant tristement à son fils : « Hélas ! j'ai vécu trois mois de trop ! » On a appris sa fin à Paris par deux lignes très sèches d'un journal de Rouen qui annonçait simplement que « M. Dumas père était mort chez son fils au Puy ».

Un seul journal parisien consacra un article ému à cette grande perte que venait de faire la littérature ; l'article était signé par Charles Yrarte dans le *Monde Illustré*.

A ce moment, en pleine guerre, les préoccupations de l'esprit public n'étaient pas à la littérature.

Nous venons d'assister aux obsèques d'Alexandre Dumas fils, dont les dernières volontés n'ont été qu'en partie exécutées. Dans son testament, Dumas fils demandait formellement qu'il n'y eût ni cérémonie religieuse, ni discours, ni articles de journaux, ni fleurs, ni honneurs militaires. Le gouvernement, pour obéir à ce désir suprême, n'a pas fait d'obsèques nationales comme il en avait eu d'abord l'intention, mais jamais mort illustre n'a eu autant d'articles de journaux, autant de fleurs, autant de couronnes. On ne lui a pas rendu les honneurs réglementaires auxquels lui donnait droit son grade de grand officier de la Légion d'honneur, mais c'est le capitaine de frégate Germinet qui conduisait le deuil, et le commandant Bizard représentait le Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur. Bien que l'enterrement de Dumas fils fut purement civil, le Conseil municipal de Paris avait décidé, par un vote qui a causé une fâcheuse impression, qu'il n'assisterait pas aux obsèques.

Cette singulière décision a été motivée par un article contre la Commune que Dumas fils avait publié dans la fièvre de nos discordes civiles.

Il faut espérer que la mauvaise humeur du Conseil municipal de Paris cédera devant la volonté populaire qui demande qu'une statue soit élevée sur la place Malesherbes à Dumas fils, en face celle de son père, et que cette place porte le nom de « place Alexandre Dumas ». C'est une glorification nécessaire. Nous savons qu'en France ce n'est guère l'usage de mettre, comme en Amérique, plusieurs statues sur la même place ; mais ne pourrait-on pas faire une exception et réunir sur le même emplacement les statues de l'auteur des *Trois Mousquetaires* et de celui du *Demi-Monde*, que tous ceux qui lisent et qui pensent, confondent dans la même admiration.

×

La nouvelle de la mort d'Alexandre Dumas fils a été connue à Paris pendant la première représentation de la belle pièce de M. de Bornier, le *Fils de l'Arétin*, à la Comédie-Française. Cette triste nouvelle a produit une grande sensation dans l'assistance d'élite qui était venue pour applaudir la belle œuvre de M. de Bornier. Le Président de la République et le Ministre de l'Instruction publique ont immédiatement quitté leurs loges et ont envoyé par télégraphe leurs compliments de condoléance à M. d'Hauterive, le gendre du défunt.

Le drame en vers de M. Henri de Bornier est une grande œuvre qui restera au répertoire du théâtre français. Il y a des scènes qui atteignent au plus haut degré de l'art dramatique, une étude sur l'Atavisme qui est de la plus haute puissance et un dernier acte d'une véhémence supérieure, qui a décidé du succès triomphal de la pièce.

L'interprétation a été transcendante. MM. Mounet-Sully et Le Bargy ont été grandioses. MM. Paul Mounet, Leloir, Truffier ont fait preuve de maîtrises. Mme A. Dudeley a une grande majesté tragique. Mlle Reichemberg, beaucoup de grâce juvénile dans un rôle d'amoureuse et Mlle Pierson a joué avec une vérité peut-être un peu crue le personnage d'une courtisane.

×

Le grand événement mondain de la semaine a été le mariage, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, de Mlle Marthe Dugué de Mac Carthy, fille du sympathique Secrétaire Général du Gouvernement de la Principauté de Monaco, avec M. Eugène Reibell, percepteur des finances, fils du général Reibell, commandant l'artillerie du 1^{er} corps d'armée.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M^{sr} Bonnefoy, évêque de La Rochelle et de Saintes, qui a prononcé une allocution pleine de cœur et de délicatesse sur l'honneur et la piété.

A la fin de la cérémonie, M^{sr} Bonnefoy a donné la bénédiction papale, envoyée spécialement au nom de Sa Sainteté par S. Em. le cardinal Rampolla.

Le cortège était composé de la mariée, conduite par son père ; de Mme Reibell et M. Eugène Reibell, Mme de Mac Carthy et le général Reibell, Mme Truelle et M. Paul Reibell, Mme Pihoret et M. A. Truelle, ancien trésorier-payeur général ; Mme Paul Reibell et M. G. Berger, député de la Seine ; Mme Edmond Truelle et M. Villiers, député du Finistère ; Mme Villiers et M. Patin, Mme Berger et M. Edmond Truelle, Mme de Mézange et M. Lameire, Mme Desrousseau de Médrano et commandant Greoff, Mme Chevalier et M. Rougier, Mme Tassin et M. de Mézange.

La quête a été faite par les demoiselles et garçons d'honneur : Mlle Reibell et le sous-lieutenant Edouard de Mac Carthy, Mlle Jeanne Truelle et le sous-lieutenant Patrice de Mac Carthy, Mlle de Mézange et M. Edmond de Mac Carthy, Mlle Antoinette Truelle et M. Henri Villiers.

A la sacristie où le défilé traditionnel a duré plus d'une heure, nous avons remarqué : M. Léopold de Rouvre, M. Ch. de Rouvre, député de la Haute-Marne ; le colonel et Mme Lebon, le général de France, commandant le 1^{er} corps d'armée ; le général Brugère, M. Saige, correspondant de l'Institut ; M. Boutin, directeur au Ministère des Affaires étrangères ; le général Bonnefond ; le général Nismes, M. Tassin, ancien préfet ; Mme Michel Moring, M. Louis Mayer, M. Maurice Lebon, député, Mme Lebon, le général Mathieu, le général Harel, le général Théonin, Mme Pinard, M. et Mme Leroy, MM. de Castro, le général de Maillière, le général Louis, M. Desprez, préfet d'Eure-et-Loir, et Mme Desprez, M. Pinelli, M. Fliche, le général Logerot, le général de Douvres, M. A. de Saint-Quentin, Mme de Saint-Quentin, le baron de Saint-Priest, le capitaine et Mme Tampé, M. et Mme de Gousselin, M. et Mlles Desrousseau de Médrano, M. et Mme J. Locri, M. et Mme Lefebvre, Mmes de Rouvre, Mme Eydoux-Messié, M., Mme et Mlle Tillier, Mme Lionel Marie, M. et Mme de Chompeau de la Boullage, M. et Mlle des Georges, M. C. Garnier, Mme Vintry ; M. le docteur et Mme Chevalet, M. Lavollée, ancien préfet ; M. Percheron de Monchy, M. et Mme Ulrich, etc., etc.

Après la cérémonie religieuse, brillante réception chez Mme Truelle, grand-mère de la mariée.

×

Je dois vous signaler une très heureuse idée du *Figaro*. Notre grand confrère parisien vient, à l'exemple de plusieurs grands quotidiens d'Angleterre et des Etats-Unis, de réaliser une innovation destinée à faire date dans l'histoire de la presse française.

Le *Figaro* paraît maintenant à six pages tous les jours. Cette transformation du grand journal parisien a entraîné la suppression des suppléments du mercredi et du samedi. Mais les matières de ces suppléments se trouvent versées dans le numéro quotidien qui fournit désormais à ses lecteurs, défalcation faite de ces deux suppléments et au prix uniforme de 20 centimes, trente-six colonnes de texte — par semaine — de plus qu'autrefois.

Le public a salué avec plaisir, au programme du *Figaro* transformé, les noms de deux nouveaux collaborateurs, Emile Zola et Jules Claretie, et celui du spirituel Caran d'Ache qui, tous les lundis, donnera un dessin. Les jeudis seront réservés à Forain dont la collaboration est continuée au grand journal de la rue Drouot.

La « page musicale » sera insérée au numéro du samedi.

Le *Figaro* annonce, en outre, pour l'an prochain, des romans inédits de nos meilleurs écrivains.

DANGEAU.

VARIÉTÉ LITTÉRAIRE

Arthur Arnould, dont la mort a été signalée la semaine dernière, était un des plus populaires parmi les auteurs de romans-feuilletons et, ce qui ne gâte rien, un de ceux qui, aux dons d'une imagination exubérante, ont joint un mérite d'écrivain et de styliste, malheureusement assez rare dans ce genre de productions hâtives et éphémères.

Ce nom d'Arthur Arnould ne dit rien cependant aux nombreux lecteurs de *Zoé Chien-Chien*, et beaucoup de ceux qui se sont intéressés aux aventures des héros modernes de A. Matthey ne se sont jamais doutés du vrai nom caché sous ce pseudonyme.

Le roman-feuilleton, qui perd avec lui un de ses plus brillants représentants, semble aujourd'hui se traîner un peu beaucoup dans l'ornière des redites et des replâ-

trages. Il est difficile de trouver du nouveau, quand toutes les combinaisons d'aventures romanesques, héroïques, judiciaires, mondaines et sous-mondaines ont été à peu près épuisées.

Mais ce genre a eu de beaux jours et comme, en somme, il est toujours goûté d'une très nombreuse classe de lecteurs curieux et trop pressés pour s'intéresser aux études psychologiques ou physiologiques des romanciers graves et parfois lourds, il faut espérer que l'heure ne tardera pas à sonner d'une rénovation brillante.

C'est à Alexandre Dumas père, et aussi à Emile de Girardin, l'homme qui avait une idée par jour, que revient l'honneur d'avoir créé le roman-feuilleton.

Girardin venait de fonder la *Presse*, le premier journal à bon marché, et il avait compris que pour satisfaire le cercle, bien plus étendu qu'auparavant, de ses abonnés et de ses acheteurs, il fallait découvrir un élément nouveau, s'adressant surtout au sentiment de curiosité et à l'imagination.

Get élément, Alexandre Dumas le lui fournit avec les *Trois Mousquetaires* qui firent fureur et ne contribuèrent pas peu au succès du journal.

Les feuilles rivales se hâtèrent de suivre l'exemple de la *Presse*, et le roman-feuilleton devint bientôt une des nécessités et souvent le principal attrait des publications quotidiennes.

Ce fut l'âge d'or de la littérature populaire. Alexandre Dumas publiait les *Trois Mousquetaires*, *Vingt ans après*, *le Vicomte de Bragelonne*, *la Reine Margot*, *la Dame de Montsoreau*, *le comte de Monte-Cristo*, *les Mémoires de Joseph Balsamo*, etc.

Eugène Sue faisait un bruit énorme avec les *Mystères de Paris*, *le Juif-Errant*.

A côté de ces deux romans sociaux, le roman de cape et d'épée brillait du plus vif éclat, non-seulement avec Dumas, mais avec Frédéric Soulié, avec Auguste Maquet, avec Paul Féval, et cent autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Ce fut la première période, la période héroïque. Le procédé consistait, je ne parle pas d'Eugène Sue, sauf dans les *Mystères du Peuple*, à rattacher des aventures plus ou moins imaginaires, à un événement historique, déformé pour le besoin des circonstances.

Ce procédé fut poussé à l'excès par Ponson du Terrail, dont les romans historiques témoignent d'un mépris de l'histoire que n'atteignirent jamais ni Dumas, ni Féval, mais dont l'imagination intarissable ne tarda pas à rompre ce cadre étroit. Les *Aventures de Rocambole* témoignent d'un esprit inventif prodigieux, d'une science de composition remarquable, et d'une très grande habileté dans la mise en scène et l'art de surexciter l'intérêt. Mais tout y est sacrifié à ce but, et les qualités de style des premiers feuilletonistes disparaissent de jour en jour.

Cependant, après Ponson du Terrail, après Capendu et leurs émules, le public commençait à se lasser des grands coups d'épée et des aventures invraisemblables de héros en dehors de toute réalité.

De même que, dans le grand roman, Balzac avait remplacé Walter Scott, dans le roman-feuilleton, l'étude non des mœurs mais des actes de la vie moderne se substitue aux récits héroïques de la génération de Dumas.

Le roman judiciaire fit son apparition avec Gaboriau, et le *Petit Journal* qui venait de se fonder, comprenant tout l'intérêt que les masses portaient à ces inventions et tout l'avantage qui en résulterait pour lui, s'attacha toute une pléiade de romanciers, qui, puisant dans le fonds commun des faits divers, des procès retentissants, et de tous les événements de la vie courante, se sont longtemps disputé la faveur du public.

Tous les journaux, surtout les journaux à un sou, se lancèrent dans cette voie et firent pénétrer dans les milieux les plus populaires, où jadis l'on ne lisait guère que l'almanach, quand on lisait, les noms de Xavier de Montépin, d'Emile Richebourg, d'Alexis Bouvier, de Pierre Sales, de Jules Lermina, de Jules Mary, de combien d'autres encore?

Les écrivains qui travaillent pour les fauteuils de l'Institut semblent dédaigner ces féconds improvisateurs. Ils ont tort. Les romanciers feuilletonistes n'auraient-ils servi qu'à développer et à satisfaire l'amour de la lecture dans le peuple, que leur œuvre serait déjà assez belle et les services rendus par eux assez appréciables.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 25 novembre au 1^{er} décembre 1895

CANNES, b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, sable.
ID. b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Bellone, id.
ID. b. *Monte Carlo*, fr., c. Ferrero, id.

Départs du 25 novembre au 1^{er} décembre

CANNES, b. *Bon-Pêcheur*, fr., c. Arnaud, sur lest.
IE. b. *Ville-de-Marseille*, fr., c. Bellone, id.
ID. b. *Monte-Carlo*, fr., c. Ferrero, id.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

SOCIÉTÉ DES GLACIÈRES DE MONACO

Société Anonyme Monégasque au capital de 300,000 fr.

Siège social, chemin du Cap d'Aglio, Monaco

Messieurs les Actionnaires de la Société des Glacières de Monaco sont convoqués en assemblée générale annuelle ordinaire pour le **Lundi 23 décembre, à 2 heures de relevée**, au siège social, chemin du cap d'Aglio, à Monaco, à l'effet de délibérer sur :

- 1^o Examen et approbation du bilan et des comptes ;
- 2^o Répartition du solde créditeur ;
- 3^o Nomination de Commissaires des comptes.

Conformément à l'article 31 des Statuts, tout propriétaire de dix actions, au moins, dont les titres sont au porteur, doit pour avoir le droit d'assister à l'Assemblée, déposer ses titres au siège social avant l'ouverture de l'Assemblée.

Etude de M^e A. BLANC, notaire et défenseur à Monaco

Extrait prescrit par l'article 653 du Code Civil

Le Tribunal Supérieur de Monaco, par jugement en date du trente avril mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré, rendu sur la requête de madame Louise FEILLAU, veuve de monsieur Paul-Louis-Marc PERICH, rentière, demeurant à Monaco, a donné acte à ladite dame PERICH de sa demande d'envoi en possession de la succession de monsieur Paul-Louis-Marc PERICH, rentier, demeurant et domicilié à Monaco, où il est décédé le 17 mars 1895, sans laisser aucun héritier au degré successible, et, avant de faire droit sur ladite demande, a prescrit l'exécution des formalités de publication voulues par la loi.

Monaco, le 3 décembre 1895.

Pour extrait certifié conforme,

Signé : A. BLANC

Dûment enregistré.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Ernest Bianchi**, loueur de voitures, à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le 11 décembre courant, à 10 heures du matin, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination de nouveaux syndics.

Pour le Greffier en Chef,

A. Cioco, C. G.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

APPAREILS A GAZ

MAISON SCAGLIA

7, Rue de la Turbie, Condamine

FOURNEAUX à GAZ et APPAREILS pour ÉCLAIRAGE et CHAUFFAGE

VENTE et LOCATION à des PRIX TRÈS MODÉRÉS

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.

VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

Imprimerie de Monaco — 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Novem. Décem.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
25	755.8	756.1	758.	758.9	760.8	11.1	11.9	9.2	8.6	8.4	68	S O faible	Couvert, pluie	
26	764.	765.1	764.9	765.	765.	10.	11.6	10.2	9.8	9.1	71	S E faible	Beau	
27	764.8	763.5	762.5	762.5	762.4	11.	12.4	11.2	10.9	11.	68	S O faible	id.	
28	760.2	760.	759.	758.5	758.5	12.3	14.1	12.5	12.	12.1	79	id.	Couvert	
29	757.9	758.	757.8	758.	758.1	13.2	15.2	14.	13.2	12.9	91	id.	id.	
30	758.2	758.	758.1	758.9	759.	13.	13.9	13.	12.2	12.1	84	S E faible	id.	
1	759.9	759.	759.	759.6	759.9	11.8	13.8	12.8	11.9	11.7	86	Calme	id.	
DATES		25	26	27	28	29	30	1						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	11.9	11.7	12.4	14.1	15.4	13.9	13.8					
		Minima	6.2	8.1	8.9	10.	11.8	11.4	10.8					
											Pluie tombée : 15 ^{mm} 8			